



Schelcher Prince Gestion et la dette privée : un savoir-faire reconnu par le Fonds européen d'investissement

Paris, le 18 septembre 2019 - Le Fonds européen d'investissement (FEI) investit dans le compartiment PME de SP EuroCréances 2018, un fonds de dette privée visant des crédits de premier rang assortis de garanties accordés à des PME françaises et géré par l'équipe dette privée de Schelcher Prince Gestion.

Il s'agit de l'un des tout premiers investissements, et le deuxième en France, réalisé par le Fonds européen d'investissement dans le cadre du programme « Crédit privé dédié aux PME », le nouveau programme d'investissement pour les fonds de dette qui combine des ressources du FEI et du Plan d'investissement pour l'Europe (ou Plan Juncker), pour un montant de 1 milliard d'EUR. Le programme « Crédit privé dédié aux PME » a pour objectif d'encourager l'investissement institutionnel privé à l'appui de solutions de financement sur mesure davantage axées sur le marché pour les PME et les entreprises de taille intermédiaire européennes.

SP EuroCréances 2018 promeut une approche paneuropéenne de l'investissement en ciblant les PME dans différents États membres de l'UE (Belgique, France, Luxembourg et Pays-Bas). Le fonds s'adresse à une base internationale d'investisseurs, centrée sur la France et l'Europe de l'Ouest. Avec un investissement de 40 millions d'EUR, le FEI soutient la stratégie de Schelcher Prince Gestion qui vise à financer des PME dans le cadre d'une approche d'investissement sûre.

Elżbieta Bienkowska, commissaire européenne chargée du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME, a déclaré : « *En investissant dans des fonds de dette privée, nous favorisons le renforcement des investissements transfrontaliers en Europe. Grâce à la garantie du Plan d'investissement, le Fonds européen d'investissement soutient des petites et moyennes entreprises dans les États membres de l'UE. J'encourage les PME de ces pays à utiliser pleinement cette source supplémentaire de financement.* »

Sébastien Barbe, Directeur Général de Schelcher Prince Gestion, a déclaré, pour sa part : « *La confiance que le FEI témoigne à l'égard de Schelcher Prince Gestion reflète l'intérêt de notre approche du risque de crédit pour les investissements des PME. Elle représente une avancée importante pour notre activité « dette privée », lancée en 2014. C'est aussi une grande source de fierté pour l'équipe.* ».

« *Les fonds de dette diversifiés offrent aux petites entreprises une alternative aux prêts bancaires classiques, elles peuvent ainsi bénéficier, notamment, de montages de dettes sur mesure, d'un déploiement rapide et d'une approche flexible* », a déclaré **Alessandro Tappi**, Directeur des investissements du Fonds européen d'investissement. « *Notre programme « Crédit privé dédié aux PME » a pour objectif de soutenir le marché européen du crédit privé en pleine croissance et nous sommes ravis de nous associer à Schelcher Prince Gestion et d'offrir ce type de financement innovant aux PME d'Europe.* »

SP EuroCréances 2018 est le troisième fonds de ce type et vise un rendement pour les investisseurs de 4,5 %, du même ordre que les fonds précédents lancés en 2014 et 2016. La première levée de fonds est prévue cet automne pour un montant total qui devrait dépasser

300 millions d'EUR. Elle devrait bénéficier de l'appui de 22 investisseurs institutionnels, dont le FEI et Suravenir, la compagnie d'assurance du groupe Crédit Mutuel Arkéa qui a investi dans l'ensemble des fonds de dette privés de Schelcher Prince Gestion depuis le lancement de cette activité en 2014. Le fonds restera ouvert à la souscription pendant un an.

Contacts presse

FEI

Cyrille Lachevre - +336 20 42 12 08 – c.lachevre@ext.eib.org

Schelcher Prince Gestion:

Steele&Holt

Servane Tasle – 06 66 58 84 28 – servane@steeleandholt.com

Sophie Lhuillier – 06 33 73 85 16 – sophie@steeleandholt.com

Gaétan Pierret – 06 30 75 44 07 – gaetan@steeleandholt.com

À propos de Schelcher Prince Gestion

Schelcher Prince Gestion, filiale du groupe bancaire français Crédit Mutuel Arkéa, a été créée en 2001. Elle fait preuve d'un savoir-faire reconnu de longue date dans ses domaines de spécialisation, à savoir les obligations, les convertibles, le crédit – investment grade et à haut rendement – et la dette privée.

Schelcher Prince Gestion compte 40 collaborateurs et gère 5 milliards d'EUR pour le compte de tiers français et internationaux. Schelcher Prince Gestion intègre des critères ESG dans ses stratégies d'investissement et est signataire des Principes pour l'investissement responsable.

Schelcher Prince Gestion place la mesure du risque de crédit au cœur de sa philosophie d'investissement depuis 2014. Elle a été l'une des premières équipes françaises de gestion d'actifs à appliquer la méthodologie de « *perte anticipée* », initialement destinée aux banques, énoncée dans le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement. Avec 1,2 milliard d'EUR d'actifs sous gestion dans le compartiment *dette privée*, Schelcher Prince Gestion applique cette stratégie innovante depuis cinq ans.

À propos du Fonds européen d'investissement

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement. Son objectif principal est d'aider les microentreprises et les PME à accéder au financement. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-investissement, de capital de croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. Ses activités favorisent la réalisation des objectifs de l'UE visant à promouvoir l'innovation, la recherche et le développement, la création d'entreprises, la croissance et la création d'emplois (www.eif.org/www.eib.org).

À propos du Plan d'investissement pour l'Europe

Le Plan d'investissement pour l'Europe (Plan Juncker) a été lancé en novembre 2014 pour inverser la tendance à la baisse des niveaux d'investissement et mettre l'Europe sur la voie de la reprise économique. Son approche novatrice, fondée sur l'utilisation d'une garantie budgétaire de l'UE fournie au Groupe BEI, a permis et continue de permettre la mobilisation d'importants fonds publics et privés à l'appui d'investissements dans des secteurs stratégiques de l'économie européenne. Le plan Juncker a déjà généré quelque 424 milliards d'EUR d'investissements, dont près de 70,4 milliards d'EUR en France, et soutenu 967 000 PME en Europe.